

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
 POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22
 Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé
 deux exemplaires sont insérés dans le journal
 Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
 S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 9 Avril 1895

NOUVELLES LOCALES

S. M. l'Impératrice Eugénie est venue vendredi faire une visite à Leurs Altesses Sérénissimes.

Le même jour, LL. AA. RR. le Prince et la Princesse de Saxe Cobourg Gotha ont dîné au Palais.

LL. AA. le Duc Wilhelm et la Duchesse Amélie d'Urach-Wurtemberg sont arrivés à Monaco hier soir. Ils sont descendus au Palais, où ils resteront quelques jours.

Dans son audience correctionnelle du 4 avril, le Tribunal Supérieur a prononcé trois condamnations dont deux pour vols à un mois et dix-huit mois de prison, et une pour vol qualifié contre un étranger, qui a été condamné par contumace à huit ans de travaux forcés.

Le nombre de voyageurs arrivés à Monaco pendant le mois de mars 1895 a été de..... 72,544
 Pendant le mois de mars 1894, il n'a été que de..... 61,287
 Différence en faveur de 1895..... 11,257

Nous avons le regret d'apprendre la mort à Ménesplet (Dordogne) de M. le docteur Gassies, ancien médecin de S. A. S. le Prince Charles III.

Un public peu nombreux, mais tout à fait *select*, se pressait jeudi dans la salle de spectacle du Palais des Beaux-Arts. Soixante fauteuils seulement, au prix de cent francs la place, avaient été réservés pour les spectateurs de cette soirée de gala, donnée pour venir en aide aux victimes de l'incendie de Menton, sous le haut patronage de nos Princes, par M. Isidore de Lara, avec le concours de l'orchestre du Casino, de M. Raoul Gunsbourg, de M^{mes} d'Alba, Bréjean-Gravière, Alcime Leblanc, Maugé, Cellini, MM. Nigri, Raymond, Dartois.

M. de Lara a été chaleureusement applaudi, ainsi que M^{me} d'Alba dans les fragments de la *Lumière de l'Asie*; M. Raoul Gunsbourg a supérieurement joué la scène du *Roi Lear* de Shakespeare, tous les autres artistes ont contribué au succès de cette représentation, à laquelle assistaient Leurs Altesses Sérénissimes.

Dans le même but charitable, vendredi soir a été donnée, au théâtre des Variétés, par la Société Chorale et la troupe Matucci, une représentation lyrique et théâtrale, à laquelle assistaient S. Exc. M. le Gouverneur Général et M. le Maire de Monaco.

La soirée a été bien remplie. Notre orphéon et les artistes qui ont interprété les romances, chansonnettes et scènes portées au programme ont été chaleureusement applaudis.

Une autre représentation, également au profit des sinistrés mentonnais, a été donnée hier soir au même théâtre des Variétés par la Société des Soirées familiales.

La salle était pleine et la recette a dû être bonne. On y a applaudi le petit, mais vaillant orchestre formé et dirigé par M. A. Lanfredi; une artiste de Nice, M^{me} Donaudy, qui a dit de très remarquable façon la *Robe de Marcelle*, poésie de Manuel, et le *Passant*, de Coppée (rôle de Zanetto) avec M^{lle} V., qui lui donnait la réplique dans le rôle de Sylvia; M. Cressan, un amateur qui chante plaisamment la chansonnette; M^{me} Lanfredi et M^{lle} Roques, excellentes pianistes, etc., etc.

Arrivés ces jours-ci dans notre port :
Gabrielle, yacht à vapeur français, à M. Mard; 5 hommes d'équipage, capitaine Bellard, jauge 20 tonnes, venant de Cannes, reparti pour Menton.

Rainboron, yacht à vapeur anglais, à M. T. L. Orr-Ewing, 15 hommes d'équipage, 7 passagers, jaugeant 111 tonnes, venant de Villefranche.

Robert-Brown, vapeur de commerce anglais, venant de Newcastle avec un chargement de houille pour l'usine à gaz; 20 hommes d'équipage, capitaine W. Bell, 818 tonnes.

Jeudi prochain, à 2 heures et demie de l'après-midi, concert spirituel au Casino de Monte Carlo.

Une montre de dame avec agrafe a été déposée au Commissariat de Monte Carlo par M. Ed. Smith, vice-consul d'Angleterre, qui l'a trouvée dans la Galerie Charles III. On peut la réclamer à la Direction de la Police.

Le 7, le jeune Jacques Gazzone, 12 ans, demeurant chez ses parents aux Moneghetti, a trouvé sur les terrasses du Casino une montre de dame avec chaîne en or. Ces bijoux, par lui déposés au Commissariat de Police de Monte Carlo, ont été réclamés aussitôt.

La soirée théâtrale de samedi dernier a été des plus gaies. *Mam'zelle Nitouche*, spirituelle bouffonnerie en trois actes et quatre tableaux de MM. Meilhac et Albert Millaud, musique de Hervé, a été enlevée avec un remarquable entrain.

M^{me} Lambrecht, des Bouffes-Parisiens, chante et joue à ravir le rôle de Denise. MM. Murator (le Major), Nigri (le lieutenant Champlatreux), Buislay (le Brigadier) ont été fréquemment applaudis. L'ensemble, il n'y a pas moins de quinze personnages, est très satisfaisant, aussi est-ce un nouveau succès pour M. Gunsbourg et ses excellents artistes.

Tous les journaux sont unanimes à complimenter l'organisation de l'Exposition florale niçoise, que nous avons annoncée, et témoignent de l'admiration provoquée, dans cette exposition, qui attire au square Masséna toute l'aristocratie du littoral, par l'exhibition des plantes provenant des serres de la Société des Bains de Mer.

« Au premier rang, dit un de nos confrères, mentionnons l'exposition des jardins de Monte Carlo, qui ont fourni une grande quantité de plantes admirables, qui n'ont d'équivalent nulle

part. Les ecaladiums, les crottons, les palmiers, etc., de cette exposition ne témoignent pas seulement de la richesse des jardins de Monte Carlo, mais aussi de la connaissance approfondie dans l'art des jardins du chef jardinier. »

Leurs Altesses Sérénissimes ont honoré de leur visite, samedi, l'exposition florale de Nice.

PALAIS DES BEAUX-ARTS

Demain mercredi, à 4 heures et demie, *Les Deux Sourds*, comédie en un acte de Jules Moineaux, et *Divertissement-Concert*.

On nous prie d'annoncer pour demain mercredi, jeudi, vendredi et samedi, de fort intéressantes représentations de la *Passion*, par la troupe italienne du théâtre des Variétés. Ce drame comprend les sept principales scènes qui ont précédé la mort du Christ, des chœurs, des fragments d'orchestre de Chopin, etc. Mise en scène fort curieuse.

EXPOSITION DE BORDEAUX — On nous prie d'informer nos lecteurs qu'en présence du grand nombre d'adhésions qui arrivent à l'Exposition de Bordeaux, le Conseil d'administration a décidé que les inscriptions des exposants seront reçues jusqu'au 20 avril, pour l'industrie, les vins, spiritueux, cidres et boissons fermentées.

Les demandes peuvent être adressées à M. J. Alfred Vigé, membre de la Société Philomathique, 8, rue Desbicy, à Bordeaux, qui fournira aux exposants tous les renseignements nécessaires.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Nice. — COURSES DU TROTTEING. — Ces courses, inaugurées vendredi, continuées dimanche et qui se clôtureront aujourd'hui, ont pleinement réussi et l'on ne saurait trop en féliciter les organisateurs, qui ont ainsi apporté sur notre littoral une attraction nouvelle en même temps qu'une source réelle de recherches et de profits. Voici les résultats :

PREMIÈRE JOURNÉE. — Les courses ont été présidées par S. A. I. le duc Georges de Leuchtenberg.

Les fonctions de commissaires étaient confiées à MM. le prince Galitzine, Xantho et Albert Gautier.

M. le comte de Chazelle, dont le dévouement et la compétence sont bien connus, remplissait les fonctions de starter.

On a commencé par un concours de voitures de remise et fiacres (attelages à deux). Quatre victorias, à MM. Audibert, de Cannes, Boyer, Roux et Fasan, de Nice, se sont présentées.

Aussitôt après ont eu lieu les épreuves au trot.
 I. *Prix de l'Élevage français* (attelé). — 4,400 fr. et un objet d'art offert par S. A. I. le duc Georges de Leuchtenberg, dont 2,700 fr. et l'objet d'art au premier; 1,400 fr. au second; 475 fr. au troisième; 125 fr. au quatrième. Distance : 3,200 mètres.

Léda, qui trotte d'une façon admirable et n'a commis aucune faute pendant tout le parcours, ne tarde pas à prendre la corde. Elle arrive première en 4' 48" 5 battant *Jefferson*, second (4' 54" 5); *Nougat*, troisième (5' 12" 5) et *Lambin*, quatrième (5' 17" 5).

H. *Prix du Littoral* (poneys et chevaux d'amateurs, attelé). — 1,175 fr. offerts par la ville de Nice : 500 fr. au premier ; 300 fr. au deuxième ; 150 fr. au troisième ; 100 fr. au quatrième. Distance : 3,000 mètres.

1^{re}, *Brunette* ; 2^e, *Louissette* ; 3^e, *Arlequin* ; 4^e, *Espoir* ; 5^e, *Bichette*.

Louissette, à M. Crovetto, ayant été disqualifiée, *Arlequin* est classé second ; *Espoir*, troisième, et *Bichette*, quatrième.

III *Prix du Comité des Fêtes* (international d'ouverture, attelé). — 2,000 fr., dont 1,000 fr. au premier ; 500 fr. au second ; 300 fr. au troisième. Distance : 2,800 mètres.

1^{re}, *Clara Madison* (4' 29") ; 2^e, *Manon* (4' 33" 5) ; 3^e, *Fortuné* (4' 36").

DEUXIÈME JOURNÉE. — *Grand International Gordon Bennett* (attelé), *Course en partie liée* (heats). — Un objet d'art offert par M. Gordon Bennett au premier ; un idem, au second ; un idem, au troisième ; un idem, au quatrième.

Pour chevaux entiers de tous âges et de tous pays.

Distance, 2,000 mètres.

Cette course a été mouvementée et chaudement disputée, car on a dû courir trois épreuves.

Ces épreuves ont été faites entre les autres courses portées au programme, mais nous allons en donner les résultats tout d'abord :

1^{er}, *Blue-Bells*, à M. Kurz, qui a fait le trajet, soit 2,000 mètres environ, en 3' 2" ; 2^e, *Ryswood*, à MM. Pozzoli, qui a fait le trajet en 3' 3" 1/2 ; 3^e, *Mattie II*, à M. Vertua, en 3' 8" ; 4^e, *Schadelond*, à M. Fleischmann, en 3' 9" ; *Bazole*, à M. Alexandre, est distancé.

On recommence la course pour la deuxième manche.

Résultats : 1^{er}, *Schadelond*, qui a fait le parcours en 3' 4" ; 2^e, *Walkyr*, en 3' 4" 1/5 ; 3^e, *Spofford*, en 3' 4" 3/5 ; 4^e, *Mattie II*, en 3' 5" 1/5.

Une troisième course est nécessaire, et l'attention du public redouble, car les fameux champions sont tous en excellente forme.

Résultat : 1^{er}, *Schadelond*, à M. Fleischmann, le grand propriétaire de Vienne (Autriche) ; 2^e, *Blue-Bells*, à M. Kurz ; 3^e, *Mattie II*, à M. Vertua ; 4^e, *Spofford*, à MM. Berlinger et Lamma.

Schadelond, a mis 3' 5" ; *Blue-Bells*, 3' 5" 1/5 ; *Mattie II*, 3' 5" 2/5 ; *Spofford*, 3' 6" 1/5.

II. *Grand International* (attelé). — 4,000 francs, dont 2,400 fr. au 1^{er} ; 1,000 fr. au 2^e ; 500 fr. au 3^e ; 100 fr. au 4^e.

Les entrées sont réparties : moitié au 1^{er}, un quart au 2^e et un quart au 3^e.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de toute espèce et de tous pays, âgés de 4 ans et au-dessus.

Les gagnants du premier et du second prix des courses du midi et de l'Élevage français sont exclus de cette course. Le gagnant de la course IV (Prix International d'ouverture), première journée, reculera de 100 mètres. Distance, 3,200 mètres environ.

Voici les résultats : 1^{er}, *Lyvander*, à M. Bessat, trajet en 5' 13" 1/5 ; 2^e, *Ryswood*, à MM. Pozzoli, en 5' 17" 1/5 ; 3^e, *Bazole*, à M. Alexandre, en 5' 17" 3/5 ; 4^e, *Choute*, à M. Thales, en 5' 35".

III. *Prix du Midi*. — 2,150 fr., dont 1,000 fr. au premier ; 600 fr. au deuxième ; 350 fr. au troisième ; 200 fr. au quatrième.

Pour chevaux entiers, hongres et juments, nés ou élevés en France, âgés de 4 ans et au-dessus, dans les circonscriptions d'étalons de Perpignan, Tarbes, Rodez, Villeneuve-sur-Lot, Cluny et Annecy, ainsi que tous chevaux français appartenant à des propriétaires domiciliés dans les départements des Bouches-du-Rhône, Alpes-Maritimes, Var et Basses-Alpes. Distance : 3,000 mètres environ.

Résultats : 1^{er}, *Nougat*, à M. Bessat ; 2^e, *Lambin*, à la marquise de Vivens ; 3^e, *Java*.

IV. *Prix de Consolation* (chevaux du littoral, attelé). — 700 fr. offerts par la ville de Nice, dont 300 fr. au premier ; 150 fr. au deuxième ; 100 fr. au troisième ; 70 fr. au quatrième ; 50 fr. au cinquième ; et 30 fr. au sixième.

Les entrées sont réparties : moitié au premier, un quart au deuxième et un quart au troisième.

Pour poneys, chevaux entiers, hongres et juments, nés ou élevés en France, âgés de 4 ans et au-dessus, et appartenant depuis trois mois au moins à des propriétaires domiciliés dans les départements des Alpes-Maritimes, Var, Bouches-du-Rhône et Basses-Alpes, ayant pris part à la course-Prix du Littoral (première journée) et n'ayant pas gagné un premier ou un second prix dans cette course. Distance : 3,000 mètres environ.

Résultats : 1^{er}, *Espoir* ; 2^e, *Otello* ; 3^e, *Sarah*.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

Le Président de la République française est d'un abord aussi facile que le Président de la République des États-Unis. Le Palais de l'Élysée est aussi ouvert que la Maison

Blanche. Dans la même matinée, M. Félix Faure a reçu la municipalité et le bureau de la Caisse des Ecoles du douzième arrondissement de Paris, le ministre de France au Guatemala, les préfets de la Lozère, des Hautes-Pyrénées et de Seine-et-Oise, les trésoriers-payeurs généraux de la Corrèze et de la Haute-Marne, le procureur général de Caen, l'Association des membres de la ligue de l'enseignement, le Conseil d'administration de la Société des Forges et Chantiers de la Méditerranée, qui l'a invité à visiter les chantiers du Havre au cours de son prochain voyage, et M. De Larbre, président du Conseil d'administration des chemins de fer de l'Ouest, qui venait lui demander ses instructions au sujet de ce voyage.

L'entrevue de M. Félix Faure et de M. De Larbre a été très cordiale. M. Jules De Larbre est un Havrais, allié aux plus anciennes et plus illustres familles du Havre. C'est, comme M. Félix Faure, le fils de ses œuvres. Il a débuté dans le commissariat de la marine, où le ministre, M. le marquis de Chasseloup-Laubat, le distingua ; il a rempli pendant plusieurs années les fonctions de directeur général de la comptabilité du ministère de la marine et termina sa belle carrière administrative comme trésorier général de la Caisse des Invalides. Très intelligent, très sympathique, très bien doué, très travailleur, toujours disposé à rendre service, il a de grands points de ressemblance avec M. Félix Faure. Les deux Havrais professent l'un pour l'autre la plus grande estime, et la conversation a été presque amicale.

M. Félix Faure est, il faut le reconnaître, un grand séducteur. Il a eu le don de plaire même au Conseil municipal de Paris. Un des chefs du parti ouvrier, vice-président de ce Conseil, M. Caumeau, a dit de lui : « C'est un enfant de la balle ; tant qu'il ne marchera pas contre les démo-crates, le peuple doit être pour lui. » Et le farouche M. Caumeau, se rappelant que M. Félix Faure était fils de menuisier, l'a invité à assister à l'inauguration de l'École Boule, où l'instruction professionnelle est donnée aux jeunes ébénistes. M. Faure a accepté fort gracieusement, si gracieusement que M. Caumeau, enthousiasmé, a dit à tous ses collègues du parti socialiste : « Il faut que vous veniez dimanche, à deux heures, à l'École Boule ; le « Président de la République y sera ! »

On ne peut que se réjouir de cette détente. M. Thiers, le maréchal de Mac-Mahon, M. Jules Grévy, M. Carnot, M. Casimir-Périer, étaient la terreur des socialistes : ce qui n'empêchait pas leurs doctrines de se répandre et d'être dangereuses pour la tranquillité publique. M. Félix Faure a une autre méthode ; il apprivoise le monstre. Cette méthode est peut-être la meilleure dans notre époque de grèves et de propagande violente contre la classe moyenne.

×

Le carême ramène les conférences religieuses dans la vieille basilique de Notre-Dame. L'assistance est nombreuse et recueillie ; les prédicateurs parlent avec élégance. Des jeunes gens sérieux, des messieurs graves et corrects, des femmes en toilette sombre se pressent autour de la chaire. Où est le frémissement et la cohue d'il y a soixante ans, lorsque Chateaubriand, Lamartine, Cousin venaient écouter les envolées d'éloquence du Père Lacordaire ? Sainte-Beuve disait « qu'il avait l'hymne sonore « toujours prêt à s'élever de sa lèvres et la parole étincelante comme le glaive du Léviathan. » C'était une époque de lutte entre la religion et la philosophie. Les étudiants demandaient à l'archevêque de Paris que le grand orateur chrétien se fit entendre à Notre-Dame ; c'était l'époque où Ozanam fondait la Société de Saint-Vincent-de-Paul. Aujourd'hui on trouverait très simples ces paroles du Père de Ravignan, qui disait, en 1848, qu'on pouvait être à la fois catholique et socialiste. Aujourd'hui, tout l'effort se résume dans le travail que fait la « Ligue pour le repos du dimanche », qui vient de tenir sa cinquième assemblée sous la présidence de M. Léon Say, dont M. Gladstone est un des patrons, dont M. Jules Simon est le président d'honneur, que le pape Léon XIII vient d'approuver dans une lettre éloquentement adressée au comte Keller. Le simple rapprochement de ces noms d'une illustration si différente montre que le siècle prochain ne sera pas aux polémiques et que les grands esprits chercheront et trouveront un terrain de conciliation : ce qui sera profitable aux individus et aux nations.

×

La grande distraction mondaine de la période quadragesimale, c'est le concours hippique. Il y a 544 chevaux inscrits, la plupart d'une honorable médiocrité. Les concours hippiques intéressent plus les amateurs de belles réunions que les amateurs de la race chevaline.

Le jury, rendu indulgent par l'affluence de dames charmantes qui font étinceler les tribunes d'honneur de leurs toilettes printanières, a un peu trop multiplié les récompenses. Le beau travail et les présentations savantes ont été rares cependant. Mais, pour maintenir la vogue du concours hippique, il faut de l'agitation, des pointes, des sauts-de-mouton, des ruades ; il faut beaucoup de chevaux engagés, de même que dans vos batailles de fleurs il faut beaucoup de chars fleuris. Le seul moyen d'attirer les chevaux et les chars fleuris c'est une abondante distribution de flots de rubans et de bannières. Qui veut la fin veut les moyens. J'aurais mauvaise grâce à critiquer trop sévèrement les efforts faits par le jury des Champs-Élysées dans le but de maintenir une institution si commode pour l'exhibition des toilettes nouvelles et la rencontre des *gentlemen* les plus élégants avec les plus aimables dames.

×

Je ne puis mieux clore cette chronique qu'en constatant la satisfaction qu'a manifestée unanimement la presse parisienne, en apprenant le succès de la représentation de bienfaisance donnée à Monte Carlo, sous le haut patronage de Leurs Altesses Sérénissimes, dans le but de venir en aide aux victimes du récent incendie de Menton, où le

commandant des pompiers de la Principauté, M. le capitaine Ardoin, a su mériter les remerciements de toute la population du littoral. Le commandant Ardoin est très aimé à Paris où il était capitaine dans le corps des pompiers. J'ai pu l'apprécier comme officier au 41^e de ligne ; j'ai eu l'honneur de servir sous ses ordres comme sous-officier. Les Ardoin étaient légendaires au 41^e ; ils étaient quatre, et tous les quatre ils avaient été enfants de troupe dans ce régiment ; tous les quatre ils y étaient devenus officiers. L'aîné avait eu la jambe emportée en Crimée. Il fut décoré, et l'Empereur lui fit cadeau de la première jambe de bois articulée, inventée par Charrière. Peu de familles ont rendu d'aussi grands services à leur pays.

DANGEAU.

BIBLIOGRAPHIE

L'Équitation actuelle et ses principes. — Recherches expérimentales, par Gustave Le Bon. 3^e édition. — Un vol. in-8^e, avec 73 figures et un atlas de 176 photographies instantanées ; Paris, Firmin-Didot, 1895. — Prix : 10 francs.

Bien que donné simplement comme une troisième édition, l'ouvrage que publie aujourd'hui M. Gustave Le Bon est en réalité une œuvre entièrement nouvelle aussi bien son format et par l'atlas qui l'accompagne, que par son développement et les nombreuses expériences qu'elle contient.

Ce qui frappe tout d'abord dans cet ouvrage, c'est l'emploi constant de la chronophotographie comme moyen de sanction de toutes les expériences et de toutes les assertions.

Il y a trente ans que Muybridge, en Amérique, décomposa pour la première fois, par la photographie, les mouvements du cheval aux diverses allures. Vingt ans après, Anschutz, en Allemagne, et Marey en France, réussirent à obtenir, au prix d'installations fort coûteuses, quelques séries d'animaux en mouvement. Mais en additionnant toutes les séries publiées jusqu'ici, on constate qu'elles sont bien peu nombreuses. Alors même que leur multiplication n'eût pas été chose fort coûteuse et fort difficile, on n'en voyait guère l'utilité, les allures de chaque animal étant considérées par les physiologistes comme tout à fait invariables.

Cette opinion étant généralement admise, M. Gustave Le Bon, avec sa défiance habituelle pour les idées reçues, fut naturellement conduit à supposer qu'elle devait être erronée, et l'expérience lui a donné amplement raison. Grâce à l'appareil de M. Londe donnant douze épreuves successives par seconde et avec le concours de ce savant, il a obtenu plus de 1,500 photographies qui lui ont permis de prouver catégoriquement que toutes les allures notamment celles connues sous les noms de trot ou de galop, peuvent présenter chez le même animal des formes fort différentes, et que, par des variations légères d'équilibre, on arrive à transformer entièrement l'ordre des appuis des membres et leur position. Le même animal monté par le même cavalier va, suivant son équilibre, poser les deux membres du bipède diagonal que forme un des temps du trot simultanément ou séparément. A la volonté du cavalier, ce sera l'antérieur ou le postérieur de ce diagonal qu'il posera le premier. A la volonté du cavalier encore, il raser le tapis ou relèvera ses membres. Au galop, il aura des bases latérales ou n'en présentera pas. A la même allure sa base unipédale postérieure deviendra bipédale, sa base tripédale deviendra quadrupédale, etc.

C'est au galop surtout que s'observent ces transformations d'allure. Nous regrettons de ne pouvoir produire ici, malgré l'intérêt qu'il présente pour les spécialistes, le tableau de quatre formes nouvelles du galop inconnues jusqu'ici, décrites par M. Gustave Le Bon et représentées dans les photographies de son atlas. Si à ces formes nouvelles on ajoute les formes déjà connues, et que l'auteur représente également, on arrive à sept formes de galop différentes pour le même cheval. Rien ne saurait mieux montrer à quel point des allures, considérées jusqu'ici comme ayant une forme toujours identique, sont au contraire variables.

M. Gustave Le Bon ne s'est pas borné, dans son atlas, à étudier les allures, il a montré les modifications qu'on peut obtenir par les changements d'équilibre et le dressage ; il a représenté aussi des changements d'allures qui n'avaient jamais été reproduits et qu'il était du reste extrêmement difficile d'obtenir ; tels sont, par exemple, le passage du trot au galop, le changement de pied au temps, etc.

Si l'auteur s'était borné à n'étudier que la théorie des allures, son livre n'eût présenté qu'un intérêt fort restreint, mais il a déduit de ses expériences une foule d'indications pratiques qu'on chercherait vainement dans les ouvrages qui ont précédé le sien. Tous les écuyers liront avec un vif intérêt les chapitres où il a appliqué ses méthodes à l'étude critique des principes d'équitation adoptés, non seulement par les diverses cavaleries de l'Europe, mais par des peuples demi-civilisés, tels que les Arabes du désert et les Gauchos de l'Amérique. C'est souvent chez ces peuples peu civilisés qu'il a trouvé des pratiques dont l'expérimentation scientifique lui a permis de constater la justesse. Tels sont, par exemple, l'arrêt à l'éperon et sans toucher aux rênes du cheval au galop, méthode pratiquée par tous les cavaliers arabes du désert; le domptage en moins d'une demi-heure des chevaux les plus sauvages, par les Gauchos de l'Amérique, etc.

Nous ne saurions suivre l'auteur dans toutes les parties de son remarquable et si original ouvrage. Signalons seulement encore ses chapitres sur le redressage et la rectification des allures, où il montre comment on transforme entièrement en quelques jours les allures les plus irrégulières d'un animal; comment on allonge le pas et le trot, comment on donne de la douceur au galop tout en le rendant peu fatigant pour l'animal; le chapitre sur l'équilibre du cheval où l'auteur montre à quel point le rassemble, tel que le pratiquait d'abord Baucher, et que continuèrent à le pratiquer Raabe et ses élèves, est désastreux pour les allures de l'animal; le chapitre consacré à l'étude critique des méthodes de dressage; une étude très complète sur le maniement de l'éperon dont l'auteur montre la nécessité dès le début sur les pur-sang difficiles et violents, ce qui abrège des quatre cinquièmes la durée du dressage; les règles de conduite dans les diverses circonstances qui peuvent se présenter; les conditions d'équilibre du cavalier aux diverses allures, les causes d'usure du cheval, etc., etc.

L'ouvrage de M. Gustave Le Bon est destiné sans doute à soulever bien des controverses, mais il est certainement destiné aussi, tôt ou tard, à influencer profondément la pratique et l'enseignement de l'équitation actuelle. C'est certainement, ainsi que cela a été écrit par un écuyer fort compétent à propos d'une précédente édition, le livre le plus original qui a paru sur l'équitation depuis bien longtemps.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA.

CATHÉDRALE DE MONACO

OFFICES DE LA SEMAINE SAINTE

Le 10 Avril — MERCREDI - SAINT

3 heures et demie de l'après-midi — Offices des Ténébres présidés par M^{sr} l'Evêque.

Le 11 Avril — JEUDI - SAINT

7 heures du matin — Communion générale donnée par M^{sr} l'Evêque.

9 heures du matin — Grand'Messe pontificale. Bénédiction des saintes huiles, procession au reposoir.

3 heures de l'après-midi — Cérémonie du Mandatum par M^{sr} l'Evêque, office des Ténébres.

7 heures et demie du soir — Procession de la Confrérie des Pénitents, de leur chapelle à la Cathédrale, sermon.

Le 12 Avril — VENDREDI - SAINT

9 heures du matin — Office, chant de la Passion, adoration de la croix, procession au reposoir, messe des Présanctifiés célébrée par Sa Grandeur.

4 heures de l'après-midi — Cérémonie des Trois heures d'agonie de N. S. Jésus-Christ, présidée par M^{sr} l'Evêque. Discours du R. P. Joyard, S. J., prédicateur de la station. La maîtrise et l'orchestre, sous la direction du M^o F. Bellini, exécuteront un Oratorio sur les Sept paroles du Christ. Bénédiction avec une relique de la vraie croix; quête pour le denier de Saint-Pierre.

3 heures et demie de l'après-midi — Office des Ténébres.

8 heures du soir — Procession solennelle du Christ mort, de la chapelle de la Miséricorde à la Cathédrale, sermon.

Le 13 Avril — SAMEDI - SAINT

8 heures du matin — Bénédiction du feu nouveau, chant de l'Exultet et des Prophéties. Bénédiction des fonts baptismaux.

Vers 10 heures: Grand'Messe pontificale.

Dimanche 14 Avril

SOLENNITÉ DE PAQUES

10 heures du matin — Grand'Messe solennelle pontificale suivie de la bénédiction papale. Des places sont réservées aux Autorités et Fonctionnaires de la Principauté. L'orchestre et la maîtrise, sous la direction de M. Bellini, maître de chapelle, exécuteront la Messe solennelle de Dietsch, et le Credo de Gounod.

3 heures de l'après-midi — Vêpres pontificales, sermon de clôture de la station et salut solennel du Très Saint Sacrement, donné par Sa Grandeur.

Le produit des quêtes aux offices du matin et du soir sera affecté au profit de l'œuvre du denier de Saint-Pierre.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 1^{er} au 7 avril 1895

NICE, yacht à vap. Belle-Sauvage, angl., c. Traglor,	passag.
ID. yacht à vap. Seahorse, angl., c. Hamilton,	id.
IE. yacht à vap., Fedora, angl., c. West,	id.
GÈNES, yacht à vap. Roxana, angl., c. Mathews,	id.
VILLEFRANCHE, White Ladye, angl., c. William,	id.
ID. yacht. à vap. Raimboron, angl., c. Brown,	passagers.
ID. y. à vap. Namouna, amér., c. Gordon Bennett	passagers.
ID. y. à vapeur Sereida, amér., c. Gordon Bennett	passagers.
CANNES, b. Ville-de-Marseille, fr., c. Bellone,	sable.
ID. b. Gambetta, fr., c. Comte,	id.
ID. b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.
ID. b. Charles, fr. c. Allegre,	id.
IDr yacht à vap., Gabrielle, fr., c. Belard,	passagers.

Départs du 1^{er} au 7 avril

A LA MER, yacht à vap. Belle-Sauvage, angl., c. Traglor,	passagers.
ID. yacht à vap. Roxana, angl., c. Mathews,	id.
ID. yacht à vap. Raimboron, angl., c. Brown,	id.
NICE, yacht à vap. Seahorse, angl. c. Hamilton,	id.
CANNES, yacht à vap. White Ladye, angl. c. William,	id.
VILLEFRANCHE, y. à vap. Namouna, amér., c. Gordon Bennett,	passagers.
ID. yacht à vap. Sereida, amér., c. Gordon Bennett,	passagers.
CANNES, b. Ville-de-Marseille, fr., c. Bellone,	sur lest.
ID. b. Gambetta, fr. c. Comte,	id.
ID. b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.
ID. b. Charles, fr. c. Allegre,	id.
MENTON, yacht à vap. Gabrielle, fr., c. Belard.	passagers.

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco sont informés que l'Assemblée Générale Extraordinaire, convoquée pour le 29 mars dernier, n'a pu avoir lieu par suite de l'insuffisance du nombre d'actions déposées.

Conformément à l'article 16 de l'Ordonnance Souveraine, en date du 5 mars 1895, les Actionnaires sont convoqués à une nouvelle Réunion Extraordinaire qui aura lieu

le Mardi 30 Avril 1895

à midi, au Siège de la Société, à Monaco.

ORDRE DU JOUR : Modifications aux Statuts

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco sont informés que l'Assemblée générale ordinaire, convoquée pour le 6 Avril courant, n'a pu avoir lieu par suite de l'insuffisance du nombre d'actions déposées.

Conformément à l'article 34 des Statuts, les Actionnaires sont convoqués à une nouvelle Réunion qui aura lieu le

Mardi 30 Avril 1895

au Siège de la Société à Monaco, à l'issue de l'Assemblée Extraordinaire.

La Société anonyme des Halles et Marchés de la Principauté de Monaco convoque ses actionnaires en assemblée générale ordinaire pour le 8 mai 1895, à 2 heures de relevée, au siège social.

ORDRE DU JOUR :

Rapport du président du Conseil;
Rapport des Commissaires.
Fixation du premier coupon;
Nomination des Commissaires.

Nul ne peut assister à une assemblée générale s'il n'est porteur de vingt actions.

EXTRAIT

Par arrêt en date du quatre avril mil huit cent quatre-vingt-quinze, enregistré, le nommé BONIS Ernest, âgé de vingt-cinq ans environ, sans profession ni domicile connus, de passage à Monaco, déclaré coupable de vol qualifié, a été condamné, en vertu des articles 377, 382 et 383 du Code Pénal, par contumace, à la peine de huit années de travaux forcés et aux frais.

Pour extrait conforme délivré à M. l'Avocat Général. Monaco, le 6 avril 1895.

Le Greffier en chef,

Vu au Parquet : RAYBAUDI.
L'Avocat Général, TURREL.

VENTE DE BIENS DE FAILLITE

Le huit mai mil huit cent quatre-vingt-quinze, à neuf heures et demie du matin, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur de la Principauté, séant au Palais de Justice, à Monaco, et par devant M. Eliacin PLANTIE, juge à ce commis, il sera procédé, en deux lots, à la vente aux enchères publiques des immeubles ci-après désignés, dépendant de la faillite du sieur Joseph MARCOCCO, sur la poursuite de M. Auguste CROCO, demeurant et domicilié à Monaco, syndic de l'union des créanciers de ladite faillite.

DÉSIGNATION

Premier lot. — Une maison, située à Monaco, au quartier de la Rousse, appelée maison Marocco, élevée sur caves, d'un sous-sol, d'un rez-de-chaussée et d'un étage; ensemble le terrain sur lequel elle est édifiée, d'une contenance approximative de quatre cents mètres carrés; le tout confinant: au midi le pont de la Rousse, à l'est le lit du vallon, à l'ouest l'ancienne route, et se terminant en pointe au nord. Cet immeuble figure au plan cadastral de la Principauté, sous partie du numéro 181 de la section B.

Deuxième lot. — Les premier et deuxième étages d'une autre maison, située aussi à Monaco, au quartier de la Rousse, et confinant: au midi l'ancienne route de Monaco à Menton, au couchant M. Bosio, à l'est M. Aureglia, et au nord M. Leotardi. Cette maison est portée audit cadastre, sous le numéro 149 de la section E.

La vente de ces deux immeubles a été autorisée par Ordonnance de monsieur le Président du Tribunal Supérieur, en date du six avril courant, dûment enregistrée.

Le cahier des charges, dressé pour parvenir à cette vente, a été déposé, le même jour, au greffe dudit Tribunal.

MISE A PRIX

L'adjudication de ces deux immeubles aura lieu sur la mise à prix fixée par monsieur l'Avocat Général, savoir:

De trente mille francs, pour le 1^{er} lot, ci: 30,000 fr.
Et de six mille francs, pour le 2^e lot, ci: 6,000 fr.

Fait et rédigé par le syndic soussigné, à Monaco, le huit avril mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Le Syndic: A. Croco.

Dûment enregistré.

Etude de M^e L. VALENTIN, notaire à Monaco
2, rue du Tribunal, 2

ADJUDICATION VOLONTAIRE

Le lundi vingt-neuf avril mil huit cent quatre-vingt-quinze, à quatre heures du soir, en l'étude et par le ministère de M^e VALENTIN, notaire, de la villa Marie, située à Monaco, dans la Condamine, à l'angle de la rue Grimaldi et de la rue des Moneghetti, élevée sur sous-sol, d'un rez-de-chaussée et d'un étage, entourée d'un

parterre avec petites constructions par derrière au nord et un puits dans le parterre donnant sur la rue Grimaldi.

Mise à prix : **45,000 francs**

Pour tous renseignements, s'adresser à M^e Valentin, notaire.

Etude de M^e Antoine BLANC, notaire à Monaco
39, rue Grimaldi, 39

Aux termes d'un acte reçu par M^e BLANC, notaire à Monaco, le premier avril mil huit cent quatre-vingt-quinze, monsieur Raffaele SILVA, maître d'hôtel, demeurant à Monaco, a vendu à monsieur Louis CAPPELLERO, maître d'hôtel, demeurant ci-devant à Nice, rue d'Amérique, 3, et actuellement à Monaco, le fonds de commerce d'hôtelier connu sous le nom de *London House*, qu'il exploitait à Monaco, dans une maison située en ladite ville, rue Albert, numéro 2.

Pour toutes oppositions s'il y a lieu, en l'étude de M^e Blanc, notaire, et dans la huitaine.

Etude de M^e A. BLANC, défenseur et notaire à Monaco
39, rue Grimaldi, 39

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un acte reçu par M^e BLANC, notaire à Monaco, le quatorze mars mil huit cent quatre-vingt-quinze, monsieur Louis-Eugène MARESCAL, propriétaire, rentier, domicilié à Fumay (Ardennes), demeurant à Paris, ayant élu domicile à Monaco, en l'étude de M^e Blanc, notaire, a acquis de monsieur Louis-Charles DEL TORCHIO, entrepreneur de peintures, et madame Angela GASPARINI, son épouse, demeurant ensemble à Monaco, ayant élu domicile à Monaco, en ladite étude de M^e Blanc, notaire.

Une villa, située à Monaco, quartier de la Condamine, rue Grimaldi, dénommée *villa Del Torchio*, consistant en : une maison d'habitation élevée sur sous-sol, d'un rez-de-chaussée et de deux étages, un jardin devant et derrière et une cave sous le jardin de devant. Le tout faisant partie du numéro 171 de la section B du plan cadastral, confronte : au nord à la propriété de monsieur Meynard, au midi à la propriété Marquet, à l'ouest à la Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée, et à l'est à l'avenue Ladagnous.

Cette acquisition a été faite moyennant le prix de cinquante mille francs, ci..... **50,000 fr.**

Une expédition dudit contrat de vente, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, le vingt-sept mars mil huit cent quatre-vingt-quinze, volume 45, numéro 15, a été déposée aujourd'hui même au greffe du Tribunal Supérieur de Monaco.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble ci-dessus désigné des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles doivent faire inscrire ces inscriptions dans le délai d'un mois de ce jour, à peine d'être déchues de tous leurs droits sur ledit immeuble.

Fait à Monaco, le neuf mars mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Signé : A. BLANC.

Dûment enregistré.

Etude de M^e A. BLANC, notaire et défenseur,
à Monaco, rue Grimaldi, 39.

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

sur licitation, avec admission d'étrangers, au Palais de Justice de Monaco, le lundi 29 avril 1895, à 10 heures du matin, d'une maison, située à Monaco, rue de la Turbie, 21.

En exécution d'un jugement rendu par le Tribunal Supérieur de Monaco, le premier mars mil huit cent quatre-vingt-quinze, enregistré et signifié.

Et à la requête du sieur Jacques VÉRAN, négociant en vins, demeurant à Monaco, ayant M^e BLANC pour défenseur.

En présence, ou lui dûment appelé, du sieur Augustin BONSIGNORE, sans profession, demeurant à la Trinité, commune de Camporosso (Italie).

Au nom et comme tuteur légal de Joseph BONSIGNORE, sans profession, demeurant à la Trinité, et Dévôte BON-

SIGNORE, tailleuse, demeurant à Nice, ses deux enfants mineurs.

Il sera procédé le vingt-neuf avril mil huit quatre-vingt-quinze, à dix heures du matin, à l'audience des criées du Tribunal Supérieur, séant au Palais de Justice, et devant M. PLANTIF, juge, à cet effet commis.

A la vente sur licitation au plus offrant et dernier enchérisseur de l'immeuble dont la désignation suit :

DÉSIGNATION

Une maison, située à Monaco, quartier de la Condamine, rue de la Turbie, numéro 21, élevée partie d'un étage sur rez-de-chaussée et partie d'un rez-de-chaussée seulement avec terrasse.

Cadastrée sous le numéro 380 de la section B.

Et touchant : au nord, à la Compagnie des Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée ; à l'est, à la rue de la Turbie, et à l'ouest, aux époux Sauvaigo.

MISE A PRIX

Outre les charges, clauses et conditions insérées au cahier des charges, les enchères seront reçues sur la mise à prix de quinze mille francs, fixée par M. l'Avocat Général par Ordonnance en date du vingt-cinq mars mil huit cent quatre-vingt-quinze, ci : **15,000 francs.**

S'adresser, pour prendre connaissance du cahier des charges, au Greffe du Tribunal Supérieur, où il a été déposé, et pour tous renseignements, à M^e Blanc, notaire.

Fait et rédigé à Monaco, le six avril mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Signé : A. BLANC.

Enregistré à Monaco, le six avril mil huit cent quatre-vingt-quinze, folio 5 recto, case 1. Reçu un franc.

Signé : BERTONI.

Trouvée, sur la place du Casino, mercredi dernier, une broche formant double-cœur, ornée de perles fines, agrafe en or.

La personne qui l'a perdue pourra la réclamer chez M. Louis Blanchy, employé au Casino

A REMETTRE

ATELIER DE MENUISERIE ET ÉBÉNISTERIE

S'adresser à M. L. PETIT, rue de Lorette, Monaco

En vente à l'Imprimerie de Monaco :

L'ANNUAIRE DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO

PROJET DU CODE DE PROCÉDURE CIVILE
AVEC L'EXPOSÉ DES MOTIFS
Par H. DE ROLLAND

CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE
CODE DE COMMERCE
CODE CIVIL — CODE PÉNAL

CODE DE PROCÉDURE CIVILE
Livres préliminaire et Ordonnance complémentaire

AMEUBLEMENT FRANÇAIS

Meubles en tous genres
SOMMIERS, GLACES, FAUTEUILS, CANAPÉS, etc.
VENTE A CRÉDIT

PASSERON fils, représentant, 8, rue Caroline, Monaco

**GRAND BAZAR
MAISON MODELE
DAVOIGNEAU-DONAT**

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

Médaille aux Expositions Universelles : Anvers, 1885 ; Paris, 1889

ARTICLES DE PARIS
SOUVENIRS DE MONACO ET DE MONTE CARLO
PARFUMERIE, PAPETERIE, PHOTOGRAPHIES,
OBJETS RELIGIEUX, ÉVENTAILS, GANTS
BONNETERIE, BROSSERIE, LINGERIE, RUBANS, MERCERIE
DENTELLES
OMBRELLES, PARAPLUIES, CANNES
ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS

ARTICLES DE VOYAGE

Maison recommandée — On parle les Langues

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

LEÇONS DE FRANÇAIS

M^{lle} LÉONTINE POIVEY

DIPLÔMÉE DE L'ACADÉMIE D'AIX

MONACO — Square Nave — CONDAMINE

Le LIVRET-CHAIX CONTINENTAL renferme les services de toute l'Europe et un guide sommaire indiquant les curiosités à voir dans les principales villes :

1^{er} vol. Services français, avec cartes des chemins de fer de la France et de l'Algérie ; prix : 1 fr. 50.

2^e vol. Services franco-internationaux et étrangers, avec carte générale des chemins de fer du continent. Prix : 2 francs. Se trouvent dans toutes les gares, et à la Librairie CHAIX, rue Bergère, 20, Paris.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

VACANCES DE PAQUES

Billets d'aller et retour de première classe
de CETTE et NIMES à NICE

Valables pendant 20 jours y compris le jour de l'émission
CETTE : 64 fr. 70, via Tarascon ou Lunel, Arles, Marseille.
NIMES : 58 fr. 95, via Tarascon Marseille.

Faculté de prolongation de deux périodes de 10 jours, moyennant un supplément de 10 % pour chaque période.

Billets délivrés du 4 au 13 avril 1895 inclusivement et donnant droit à un arrêt en route, tant à l'aller qu'au retour.

On peut se procurer des billets et des prospectus détaillés aux gares de Cette et Nimes.

EXPOSITION INTERNATIONALE ET COLONIALE DE SAINT-ETIENNE (Loire). — Cette exposition, qui occupe, en ce moment, la presse stéphanoise, se tiendra sur le cours Victor-Hugo, pendant les mois de juin, juillet, août et septembre prochains. Elle sera : agricole, horticole, viticole industrielle. Elle comprendra les produits de la métallurgie, des mines, de l'hygiène, de l'alimentation des vins et spiritueux et de toutes les transactions commerciales.

Une exposition des beaux-arts, de l'enseignement et de la presse périodique française et étrangère, aura lieu en même temps.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Direction Générale de l'Exposition, à Saint-Etienne.

Imprimerie de Monaco — 1895

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

AVRIL	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
1	749.2	750.0	750.9	750.1	749.8	14.8	16.1	16.0	14.0	12.5	39	S O faible	Couvert		
2	750.0	750.0	750.4	750.8	751.4	11.0	15.1	14.0	12.2	11.5	45	S E faible	Couvert, pluie		
3	752.0	751.0	749.1	749.2	751.8	12.0	11.5	11.1	11.9	11.0	46	S E fort	id.		
4	755.0	756.1	756.6	757.0	758.0	13.0	14.7	14.9	13.0	12.1	49	Calme	Beau		
5	761.2	761.0	761.0	761.1	761.2	14.0	15.9	16.2	13.4	12.1	52	S E faible	Beau, quelques nuages		
6	760.2	759.8	758.2	757.2	757.0	14.0	16.8	17.1	13.2	12.4	38	Calme	id.		
7	753.0	752.0	750.0	749.1	729.8	14.0	15.8	18.2	16.0	13.5	35	S O fort	Couvert		
DATES						1	2	3	4	5	6	7			
TEMPÉRATURES EXTREMES						Maxima	16.2	15.2	12.2	14.9	16.8	17.5	18.9	Pluie tombée : 13 ^{mm} 4	
						Minima	11.9	10.6	9.9	10.0	10.9	10.6			